Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires, inhalothérapeutes et membres du personnel infirmier des urgences hospitalières
EXPÉDITEURS :	Christelle Robert, conseillère cadre en soins infirmiers, DSIEU
DATE :	Le 8 janvier 2026
OBJET :	**Échographie transoesophagienne (ETO) chez la clientèle hospitalisée**

Nous vous informons qu'à compter du 5 janvier 2026, les échocardiographies transœsophagiennes (ETO) pour la clientèle hospitalisée et stable débuteront. Les examens seront réalisés à 8 h, au local d'endoscopie ou à la salle d'échocardiographie, selon les disponibilités.

La trajectoire actuelle de demande et de prise en charge demeure inchangée. La requête est effectuée par le médecin de l'unité d'hospitalisation, transmise au cardiologue pour décision, puis acheminée au service d'imagerie. La planification de l'examen est assurée en collaboration entre les équipes concernées.

La préparation et la réalisation de l'examen sont assurées par l'infirmière d'endoscopie, tandis que la surveillance post-examen demeure sous la responsabilité de l'infirmière de l'unité d'hospitalisation. Cette organisation est temporaire, dans l'attente de l'aménagement du futur local d'imagerie.

Les ETO pour la clientèle instable continuent d'être réalisées aux soins intensifs.

Les outils cliniques sont disponibles sur l'intranet :

- CLI-60807 Évaluation et surveillance en soins infirmiers Echo cardique transoesophagienne
- PRO-10430 Soins et surveillance lors d'une échographie Cardiaque Transoesophagienne (ETO)

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer une application harmonisée de cette modalité clinique et une diffusion appropriée de l'information.

CR